

Fumer sur une terrasse non couverte

Par COKILLETTE, le 31/05/2008 à 12:02

BONJOUR,

je sais qu'il est permis de fumer en terrasses de café : si la terrasse est couverte par une tonnelle mais ouvert sur tout les cotes : est ce interdit de fumer et enfin les cendriers sont-ils autorisés en terrasse ? merci